



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure



A  
Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le 09 -01- 2019

**Objet : Question parlementaire n° 80 du 10 décembre 2018 de Messieurs les Députés Léon Gloden et Marco Schank**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,

François BAUSCH

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure François BAUSCH à la question parlementaire n°80 du 10 décembre 2018 des honorables Députés Léon GLODEN et Marco SCHANK

La décision politique fut de ne pas fermer un commissariat contre le gré des responsables de la commune où ce dernier est abrité, mais de recourir à des commissariats travaillant en communauté. Ainsi, afin d'optimiser le fonctionnement et d'éviter des pertes de temps dues à des déplacements administratifs entre les sites de la communauté de commissariats, les fonctionnaires de police furent regroupés. Or, tous les sites demeurent entièrement opérationnels. Les policiers y assurent les heures de guichet respectivement y reçoivent les citoyens lors de convocations ou de prises de rendez-vous.

La présence policière est augmentée de manière objective par l'extension des heures de fonctionnement des commissariats de police au créneau horaire 07.00 – 21.00 pendant les jours de semaine et le weekend en cas de besoin. Les heures dépassant le cadre d'ouverture des anciens commissariats de proximité de 08.00 – 12.00 et 14.00 – 18.00 constituent des heures de fonctionnement importantes pour une présence policière renforcée, non seulement dans le domaine de la lutte contre la délinquance, comme par exemple la lutte contre les cambriolages, mais également dans le domaine de la sécurité routière.

Bien évidemment, l'approfondissement de la collaboration entre les commissariats respectivement l'implémentation de nouveaux commissariats tel que le commissariat Syrdall s'imposent pour augmenter l'efficacité et l'efficience au niveau du fonctionnement des commissariats de nouvelle génération.